

ÉQUIPE AUTONOMISTE

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2017

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 et 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 et 8
ANNEXES	
A - Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies	9
B - Liste des électeurs ayant versé une ou plusieurs contributions et le montant total de celles-ci	10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du parti de
ÉQUIPE AUTONOMISTE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ÉQUIPE AUTONOMISTE**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ÉQUIPE AUTONOMISTE** au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Aubé Anctil Pichette et Associés

Comptables professionnels agréés

Société en nom collectif¹

Québec, Québec

Le 12 avril 2018

¹ Par Denis Villeneuve, CPA auditeur, CA

ÉQUIPE AUTONOMISTE

RÉSULTATS

	Exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Adhésions	374	247
Allocations et appariements du Directeur Général des Élections du Québec	3 315	3 917
Contributions (note 5)	970	1 213
Remboursement des frais d'audit	1 644	1 644
Transfert des agents officiels	1 883	
	<u>8 186</u>	<u>7 021</u>
CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	39	87
Congrès et colloques		36
Frais d'audit	3 288	3 288
Intérêts et frais bancaires	254	248
Papeterie et frais de bureau		234
Publicité	918	
Télécommunications et internet	141	276
Transferts aux agents officiels	3 500	
	<u>8 140</u>	<u>4 169</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>46</u>	<u>2 852</u>

ÉQUIPE AUTONOMISTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Investi en	Non	Exercice clos le 31 décembre	
	immobilisations corporelles \$	Non affecté \$	2017 Total \$	2016 Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	72	6 903	6 975	4 123
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(39)	85	46	2 852
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	33	6 988	7 021	6 975

ÉQUIPE AUTONOMISTE

FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice clos le 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	46	2 852
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	39	87
	85	2 939
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (note 3)	169	(588)
	254	2 351
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des revenus d'adhésion reportés, soit les flux de trésorerie liés aux activités de financement	46	73
	300	2 424
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
	8 394	5 970
	8 694	8 394
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ÉQUIPE AUTONOMISTE

BILAN

	Au 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	8 694	8 394
Comptes clients	2 350	2 483
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	11 044	10 877
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	33	72
TOTAL DE L'ACTIF	11 077	10 949
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	3 535	3 499
Revenus d'adhésion reportés	329	236
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	3 864	3 735
REVENUS D'ADHÉSION REPORTÉS	192	239
TOTAL DU PASSIF	4 056	3 974
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	33	72
Non affecté	6 988	6 903
TOTAL DE L'ACTIF NET	7 021	6 975
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	11 077	10 949

Approuvé :

 Représentant officiel

ÉQUIPE AUTONOMISTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

1- AUTORISATION

Le parti politique a été autorisé par Le Directeur Général des Élections du Québec, en vertu de la *Loi électorale*, le 21 mars 2012.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, selon les directives du Directeur Général des Élections du Québec en cette matière.

Comptabilisation des produits

Les contributions politiques et les transferts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir.

Les droits d'adhésion sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

L'allocation du Directeur Général des Élections du Québec est constatée à titre de produits dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement du parti dépend des services de bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 55 %.

ÉQUIPE AUTONOMISTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

3- VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2017 \$	2016 \$
Comptes clients	133	(535)
Créditeurs	36	(53)
	169	(588)

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette	
			2017 \$	2016 \$
Matériel informatique	1 077	1 044	33	72

5- CONTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice, le Parti a reçu des contributions au montant de 970 \$ (1 213 \$ en 2016) provenant de 12 donateurs (15 en 2016).

6- CRÉDITEURS

Les créditeurs ne comprennent que des fournisseurs et des frais courus.

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Le principal est détaillé ci-après.

Risque de liquidité

Le parti est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

ÉQUIPE AUTONOMISTE

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

ANNEXE A - ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

Banque Nationale du Canada
156-2600 boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 4T3

Succursale no :12721
No de compte :

ÉQUIPE AUTONOMISTE

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. Art. 82, 82.1	890,00	-			890,00	14,1%
Revenus d'appariement	Section I, Ch. Art. 82.2	2 425,00	-			2 425,00	38,5%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	1 644,00				1 644,00	26,1%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-		-	-	0,0%
Total du financement du DGE		4 959,00	-		-	4 959,00	78,7%
Revenus autonomes	Tableau I	1 344,00		-		1 344,00	21,3%
Transferts des entités autorisées		1 883,00		-		1 883,00	
Total du financement du parti et des instances		8 186,00	-		-	8 186,00	100%
Financement total		8 186,00		-			

UTILISATION DU FINANCEMENT							
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$		
Administration courante	Tableau II	3 722,00		-		3 722,00	44,1%
Communication et diffusion d'un programme politique		918,00		-		918,00	10,9%
Coordination de l'action politique		-		-		-	0,0%
Transferts aux entités autorisées		-		-		-	
Dépenses ayant trait aux élections		3 500,00		-		3 500,00	41,5%
Autres dépenses		-		-		-	0,0%
Total des dépenses du parti et des instances		4 640,00	3 500,00	-	-	8 140,00	96,4%
Dépenses totales		8 140,00		-			
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		46,00		-		46,00	
Annuelles : 3 546,00 \$ Électorales : (3 500,00) \$							
Variation du financement par les postes du bilan							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	300,00		-		300,00 \$	3,6%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie				-		-	0,0%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		-	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				-		-	0,0%
Financement total utilisé		8 440,00		-		8 440,00 \$	100%

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

_____ Date

_____ Signature du représentant officiel

ÉQUIPE AUTONOMISTE

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	970,00	1 213,00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	374,00	247,00	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	-	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	1 344,00	1 460,00	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	1 883,00	-	-	
Total des transferts des instances au parti	1 883,00	-	-	
<i>Du parti aux instances</i>	-	-	-	Ligne 6
<i>Entre instances</i>	-	-	-	Ligne 7
Total des transferts	1 883,00	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	-	-	-	
<i>Vérification (audit)</i>	3 288,00	3 288,00	-	
<i>Juridiques</i>	-	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	
Total partiel	3 288,00	3 288,00	-	
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	-	-	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locales</i>	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	141,00	276,00	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	-	234,00	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-	-	
Total partiel	141,00	510,00	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	254,00	248,00	-	Ligne 33
Total partiel	254,00	248,00	-	
<i>Autres (préciser) - Congrès et colloques + amortissement</i>	39,00	123,00	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	3 722,00	4 169,00	-	

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)				
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	918,00	-	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	-	-	-	
Relations publiques	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	
Amortissement logiciels et sites Web	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total communications et diffusion d'un programme politique	918,00	-	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-	-	
Moins: Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	-	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	3 500,00	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et ostélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins: Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-	-	
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections	3 500,00	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	8 140,00	4 169,00	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE			
	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	8 694,00	8 394,00	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
Total de la trésorerie	8 694,00	8 394,00	
Variation de la trésorerie		300,00	

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, CAROL NADÉAU,
Prénom Nom

représentant officiel du parti politique autorisé ÉQUIPE AUTONOMISTE,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du Directeur général des élections du Québec ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants, aux dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88(1) au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Signature du représentant officiel

le 17 AVRIL 2018

Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, STEPHANE POULEUR,
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé EQUITE AUTONOMISTE,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

[Signature] le 18 avril 2018
Signature du chef du parti Date